L'ÉDITO DE GUY AILLAUD

« Clap de Fin »: Eté 2017 ; Train, Volets, Freins, Phare...(Crosse pour

la Royale) : dernières vérifications en dernier virage avant l'atterrissage final!

Et oui, voici nos engagements à la CNS Sam Clap touchent à leur fin pour certains ;

Jean-Pierre CAYET, Jean-Paul THEBAULT et moi même ne souhaitons pas faire le mandat de trop!

Non que nous soyons épuisés par ces 8 ans à faire vivre votre CNS, mais l'âge et les occupations familiales doivent aussi avoir leur place : nous sommes aussi des parents et des grands parents!



Et puis, place aux jeunes, aux idées nouvelles. Nous avons fait revivre la Lettre de Sam, un grand merci à Georges, un site internet tout neuf, encore un grand merci à Jean-Paul ROCHÉ, un système de réunion via Skype, une fois par mois (nous avons été des pionniers à l'Ufolep), merci à Jean-Paul THEBAULT, et aussi pour ses connaissances juridiques et règlementaires, un grand merci à Jean-Pierre CAYET, notre secrétaire pour la qualité de synthèses de ses comptes-rendus.

Je ne peux que vous remercier tous pour vos articles qui ont fait vivre la Lettre de Sam.

Avis aux nombreux candidats : postulez !!!!

A bientôt, de nous retrouver lors de nos rencontres et critériums.

Guy AILLAUD

Sommaire:

- Édito: Renouvellement CNS (Guy Aillaud)
- SAM-CLAP et D.G.A.C. (Jean-Paul Thebault) Mini Montgolfière à Berne-sur-Oise (Yves Aubry)
- Le club du GOLA d'Annonay (Michel Guérin)
- Le vol indoor dans les Ardennes (André Garot)
- Rencontre indoor dans les Vosges (Didier Jacquelin et Georges Roche)
- Indoor à Castelmaurou (les animateurs du CMC31)
- Avions à moteur élastique en péri-scolaire (Pierre Fabregas)
- Projet HandiPilot (Nadine Vigouroux)
- Le Solar RC Aircraft du CMC 31 suite... (Yves Galante)
- Règlement ÉLASTIBOAT (Jean-Pierre Cayet)
- Le Truggy Brushless, nouvelle catégorie voiture TT (David Christin)
- Hommage à Claude du M.C.S. (Didier Jacquelin)
- Rencontre FFMN et Sam-Clap UFOLEP au salon Nautique (Guy et Georges)



La reconnaissance des fédérations d'aéromodélisme

- Quelle est la représentativité des fédérations ?
- Concrètement, comment ça marche ?

Il existe quatre catégories de fédérations sportives (classification CNOSF)

- Les fédérations unisport olympiques délégataires ;
- Les fédérations unisport non-olympiques délégataires ;

Seules ces deux catégories de fédérations bénéficient de la reconnaissance de l'État pour produire des règlements techniques. C'est le cas de la FFAM (unisport non-olympique) dans le domaine de l'aéromodélisme. Ces fédérations ont l'appellation Fédération Française et sont seules habilitées à décerner des titres de champion de France. Elles sont en outre représentatives sur le plan international.

· Les fédérations affinitaires (généralement multisports) qui ne peuvent produire des règlements techniques moins contraignants que ceux rédigés par les fédérations délégataires et qui peuvent organiser des critériums nationaux mais pas des championnats de France.

C'est le cas de l'UFOLEP.

• Les fédérations scolaires ou universitaires (telles que l'USEP ou l'UNSS). Concrètement, comment ca marche?

Dans le domaine de l'aéromodélisme, seule la FFAM bénéficie d'une reconnaissance explicite de la part de la l'État. Cela explique que la FFAM ait été consultée par la commission des lois du Sénat au moment de l'élaboration du projet de loi «drones».

Toutefois, le nombre de clubs UFOLEP SAM-CLAP pratiquant l'aéromodélisme, l'expérience de notre mouvement et de nos formations et qualifications n'avant rien à envier à celles de la FFAM, nous sommes connus et reconnus par la DGAC (représentant l'État) comme par la FFAM.

La récente promulgation de la loi du 24 octobre 2016 « relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils » nous a donné l'occasion de renouer des liens avec la FFAM (réunion du 21 décembre 2016). Nous serons en outre présents aux côtés de la FFAM à la réunion de travail du 25 janvier 2017 organisée par la DGAC dans l'objectif de préparer les décrets d'application de la loi ci-dessus.

Jean-Paul THEBAULT

Directeur de la publication responsable de la rédaction : Guy AILLAUD

Réalisation et mise en page : Georges ROCHE

Diffusion: Jean-Paul THEBAULT

Pour tout contact: Benoît GALLET - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 - tél: 01 43 58 97 71

Ont participé à ce numéro : G.AILLAUD - J.P.THEBAULT - G.ROCHE - J.P.CAYET - D.JACQUELIN - M.GUÉRIN - Y.AUBRY - A.GAROT - P.FABREGAS - N.VIGOUROUX -

YGALANTE - D CHRISTIN

La LETTRE DE SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou régions, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez les à Georges ROCHE, villa 13 résidence Petit Bois 162 rue Privat 31660 Bessières (roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61)

Consulter le site du SAM-CLAP : http://samclap-ufolep.fr/

Aller discuter sur le blog du Sam-Clap: http://ufolep.samclap.forum.free.fr/phpBB3/

Aller visiter le site de l'UFOLEP : http://www.ufolep.org Les plans du SAM-CLAP sont rassemblés sur le site du CLAP 54, allez les télécharger : http://clap54.free.fr

Les mini-mongolfières de début...



Au Foyer Rural de Bernes sur Oise, en cette fin d'année 2016, la section modélisme a mis en chantier la réalisation de ballons à air chaud.

Pour cette première édition, deux ballons de 1,5m de hauteur ont vu le jour!

Ils ont été mis en œuvre selon le descriptif fait par Alain GLESS dans son ouvrage *L'air et le vent*. Les panneaux de l'enveloppe sont en papier « serpente » dénommé papier de soie, ils sont découpés puis assemblés par collage.







La plupart des essais de mise en vol ont eu lieu essentiellement en salle car dehors l'humidité ambiante aurait eu très vite raison du fragile papier.

Le gonflage a été réalisé à l'aide d'un générateur à air chaud.

L'année prochaine, il est prévu de s'atteler à des volumes plus importants

Yves Aubry

Fichier montgolfière à commander sur http://clap54.free.fr/airvent/airven.htm



Club de Modélisme du GOLA

Petit club de l'Ardèche comptant 22 membres le club de modélisme du GOLA (Groupement des

Œuvres Laïques d'Annonay) se caractérise par 2 sections différentes, le naval ouvert dès 9ans avec notre doyen papy Yvan 72 ans et l'aéromodélisme et plus particulièrement la mini montgolfière pour les adultes (Annonay étant la ville natale des frères Montgolfier inventeurs du premier ballon)

Le club créé il y a bientôt 35 ans ouvre ses portes le mercredi soir pour les adultes toutes disciplines et le samedi pour le naval jeunes et moins jeunes.



Nous participons à des salons et des rencontres tout au long de l'année afin de partager notre passion .

Nous sommes là aussi sur les grand événements UFOLEP bien sûr avec le national et d'autres comme la coupe Icare le rassemblement montgolfière des Saisies , le modèle show à Molines en Queyras nous y retournons en août 2017.

Nous sommes aussi présents dans les écoles en périscolaire et en animations spécifiques sur la montgolfiére.

Et nous accueillons aussi sur le centre ou nous avons le club de modélisme des classes de découverte où nous pouvons intervenir sur ce qui vole de la montgolfiére à la fusée.



Michel Guérin

L'activité montgolfière radio commandée se développant à l'UFOLEP, nos amis préparent un règlement spécifique Sam-Clap ainsi qu'un brevet de pilote de démonstration «Ailes Bleues» dédié à cette pratique. En effet, du fait de l'utisation du gaz propane sous pression dans des brûleurs développant des flammes d'environ 1m, il est indispensable que chaque pilote maîtrise parfaitement les

normes de sécurité et soit assisté d'un aide pour le gonflage, celui-ci ayant un extincteur de catégorie C à sa disposition.

Rencontres Indoor

Dans les Ardennes c'est le club de Grandpré qui organise une réunion indoor ouverte à tous, UFOLEP et FFAM..... une vingtaine de pilotes en tout.... de la Marne (Grauves)..... des Ardennes (Douzy, Aire, Sault les Rethel, Vouziers et Grandpré).

Quelques démos, mais surtout, chacun prend son plaisir ! Bien sûr quelques collisions et atterrissages en des lieux peu accessibles (il faut bien distraire la galerie).

3 jeunes pilotes du CAAL (Grandpré) ont pu se familiariser avec l' indoor (en pilotant les avions d'autres pilotes) : de la casse et de la colle. Merci pour ce dévouement à former les jeunes.



Une vingtaine de pilotes, qui connaissaient le COSEC de Grandpré (trés haut et lumineux), et qui connaissaient aussi l'accueil du CAAL ont répondu à l'invitation.

Vouziers, Grandpré, mais aussi Aire, Sault Les Rethel, Douzy, et même Grauves (Épernay), étaient présents.

Le but de la réunion était de se faire plaisir, d'échanger entre pilotes, de MOTIVER les jeunes à cette discipline trés formatrice, surtout l'hiver quand la piste est inaccessible.

Le jeune pilote Lou, (voir articles précédents) a réussi à piloter le «Crack Pitt» de Gigi.... non sans incidents, et «chapeau bas à ce moustachu» (d'ailleurs sans moustache), qui prête son avion à un jeune, doué et accrocheur, d'autant plus que Rémi et Alan, les 2 autres jeunes ont piloté, eux aussi : ils avaient aussi 2 Arrows à leur disposition !



Le vol INDOOR est trés exigeant, ne pardonne aucune erreur : on casse beaucoup, mais on répare rapidement. Un avion indoor, fabriqué entièrement ou assemblé, a une vie courte, surtout lorsqu'il y a plusieurs avions en l'air. Il a fallu sortir le fer à souder et les colles cyanos Merci à l'équipe technique du CAAL.

Quelques jeux ...Limbo, Slalomont agrémenté la journée...ainsi que l'apéro offert par le CAAL, les gaufres préparées par Jacqueline (épouse du « zident » ..), le chocolat chaud de Denise (épouse de Gigi), sans oublier sa tarte. Grand merci à tous pour cette journée sympa!



À Étain (55400) comme chaque année, les passionnés de l'indoor se sont retrouvés au gymnase du collège.



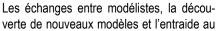
La particularité de cette rencontre est que l'on y voit des voitures, des aéroglisseurs, des hélicoptères, des multicoptères et bien sûr toutes sortes d'avions.

Cette année une démonstration concluante de l'avion papier radiocommandé par un smartphone a été faite par des jeunes qui découvraient ce type de pilotage particulier, on incline son téléphone pour virer et on pousse le curseur pour

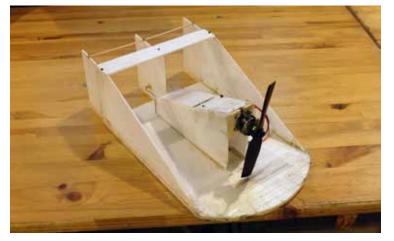
accélérer et donc monter, la portée est malheureusement limitée par la transmission bluetooth. Allez, sans faire trop de pub (on trouve que 54€ ce n'est pas donné pour ce jouet connecté), on vous donne le lien du Power Up3 : https://www.poweruptoys.com/

Les vols ont débuté le matin après le café et le topo d'accueil, les modélistes reconnaissent que le soutien de la municipalité est indispensable au bon déroulement de la rencontre.

Evelyne Caci, présidente de l'UFOLEP 57 venue découvrir l'activité, a apprécié la convivialité entre modélistes et a été très sensible à l'initiation pratiquée, notamment celle d'un papa pour son petit garçon...







pilotage font que même si le nombre de participants reste réduit, ce type de rencontre doit perdurer car elle est un bel exemple des valeurs portées par l'UFOLEP.

C'est l'hiver et la fête de l'indoor à Castelmaurou

Une fois par mois la Mairie de Castelmaurou met son gymnase à disposition du CMC 31 pour ses rencontres indoor.



Le 18 décembre, les enfants des CLAE étaient invités avec leurs parents pour qu'il puissent partager avec eux leur enthousiasme pour le modé-lisme suite aux séances des mercredis.



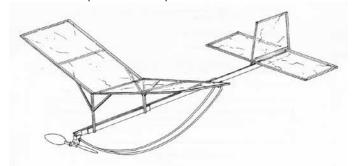
Les enfants présents ont été initiés au pilotage d'un petit avion 3 axes «ailes hautes». Les pilotes du club ont répondu présent et de nombreuses démonstrations, notament en «vol 3D» ont émerveillé le jeune public.



Le Samare, aile volante réalisée par les enfants lors des séances des mercredis a pu enfin évoluer dans ce gymnase. Ce **walkalong** (http://http://clap54.free.fr/airvent/airventPlus/K/K18bis.pdf) est d'un maniement sportif puisque qu'il faut se déplacer derrière le modèle en créant un effet «vol de pente» avec un grand calendrier de carton et l'orienter pour le diriger... Un modèle plus petit et plus maniable est prévu pour les animations à venir, le pilotage des walkalongs est une activité facile à mettre en place tout en étant très ludique...

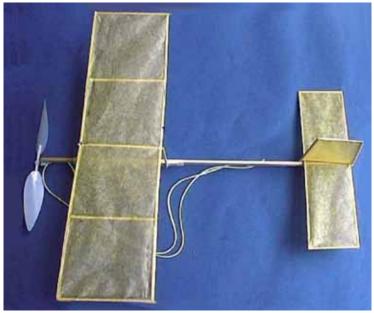
Le moteur élastique proposé en temps péri-scolaire...

Parce que le vol indoor est une activité qui fonctionne mieux l'hiver, de nombreux modélistes se lancent dans des concours de durée avec de petits avions à moteur élastique... 5 minutes de vol et souvent bien plus sont possibles avec ces petits modèles qui reviennent à moins de 10€.



Au CLAP 54 Alain Gless a conçu le Galet, un modèle performant nécessitant un montage soigneux qui le rend très performant, les 5 minutes de vol étant très largement dépassées...

À voir sur : http://clap54.free.fr/airvent/airventPlus/N/N21a27.pdf



Au Centre de Loisirs de Castelmaurou (31) les modélistes du CMC 31 qui interviennent en animation le mercredi ont fait construire un modèle tout simple dont les structures portantes sont découpées dans du Dépron de 2 mm en place du balsa et de l'entoilage, opération trop délicate pour de jeunes enfants.



Le fuselage est constitué d'une baguette de 5x8 mm, l'hélice et le caoutchouc se trouvent sur des sites de modélisme. Ce modèle s'il est bien réglé dépasse les 2 minutes de vol. Le problème pour les enfants est de tourner 500 fois l'hélice, aussi ils opèrent à tour de rôle avec une perceuse à main qui va démultiplier le moulinage.■

Le projet HandiPilot

Modélisme et handicap

L'IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse) a été sollicité suite à la demande d'un modéliste en situation de handicap moteur, via l'UFOLEP 31 pour mettre au point une interface simple, accessible permettant de piloter un modèle réduit radiocommandé en utilisant l'écran d'une tablette tactile.

Frédéric Vella, chercheur **CNRS**, lui-même personne myopathe, a pris en charge ce projet et conçoit des prototypes d'interface de pilotage basée sur les savoir-faire de l'IRIT en matière de conception d'aides techniques. Dans un premier temps le programme qu'il met au point permet de piloter un bateau modèle réduit en déplaçant simplement l'index sur la tablette.

Frédéric Vella travaille habituellement sur des interfaces virtuelles de contrôle d'environnement (gestion de l'éclairage, des volets, d'outils multimédia comme la télévision), de sécurité (alarme) et de communication (lancement d'une webconférence, expression de commandes sous forme de messages sonores ou de pictogrammes, etc..) que l'on peut retrouver dans les habitations. Sa rencontre avec des modélistes l'a tout de suite enthousiasmé, un côté ludique entrait dans ses domaines de compétence.



Un contact a ensuite pris avec **HandiLigue**, le secteur s'occupant du public handicapé à la **Ligue de l'Enseignement**. L'expérimentation de ce projet se fera avec un groupe de jeunes en situation de handicap lors d'un séjour de vacances les rassemblant au bord d'un plan d'eau. L'équipe de recherche pourra procéder à des interviews afin de recueillir les retours d'expérience afin d'améliorer l'accessibilité de l'interface de commande. Un bateau radio commandé où l'interface commandera le gouvernail et le moteur sera le premier modèle qui permettra de tester le principe avec ce public. La solution technique a été de trouver un module qui puisse transmettre via le port USB de la tablette les signaux de commande à l'émetteur radio via un câble d'écolage.

Ensuite Frédéric pense qu'un système de reconnaissance vocale pourrait aussi permettre ce pilotage.

Il y a 5 ans une régate de voile radiocommandée avait été organisée par l'**UFOLEP 92** en partenariat avec la fédération **HandiSport** sur le plan d'eau du Parc de Sceaux en région parisienne.

Le principe avait été une première approche : une équipe de deux jeunes constituée d'un valide et d'une personne en situation de handicap qui se relayaient pour piloter à chaque manche de la régate leur voilier: une radio mono manche fixée sur le fauteuil roulant était reliée à un émetteur classique par un câble d'écolage.



Lors du Salon Nautique de Paris, des membres de la CN Sam-Clap ont rencontré Cédric Boudin de la société **SPLASHELEC** qui travaille sur un projet semblable qui consiste à permettre à des skippers handicapés de piloter un voilier grandeur (http://www.splashelec.com/).

Un contact sera pris prochainement avec cette société afin d'échanger sur les deux technologies. ■

Nadine Vigouroux

Le Solar RC Aircraft du CMC 31



Le club de modélisme de Castelmaurou innove dans le domaine de l'énergie solaire. Il a fait voler un planeur électrique à recharge solaire, et ce, pendant près de neuf heures, au-dessus de la commune. Cette initiative est née de la réunion de trois passionnés du club, Jean-Jacques, Patrick et Yves qui ont passé cinq mois à développer l'engin dans son intégralité. «Design, aérodynamique, électricité, propulsion et radio ont été conçus ici. La plupart des pièces du modèle ont été imprimées en 3D avec un mélange de carbone et de plastique. Ce projet est issu d'une idée en ayant vu Solar Impulse et Elektra One prendre leur envol».

Le but était de prouver que l'énergie solaire n'est pas réservée à une élite mais qu'elle est accessible, peu chère et efficace. Ainsi, faire voler un modèle réduit toute la journée sans se soucier de faire le plein ou de recharger les batteries est possible et finalement assez simple, mais malgré tout peu développé pour le moment.

Au final, l'aéronef de 4,10 m d'envergure a parcouru 258 km en réalisant des cercles à une altitude maximale de 90 m, respectant le plafond autorisé par la DGAC. L'équipe s'est relayée aux commandes et à la surveillance, le pilotage étant assisté par pilote automatique avec capteur de vitesse et GPS. Le vol aurait pu être plus long en juin, le soleil étant plus haut et la journée plus longue ; le rendement des cellules solaires aurait été supérieur et l'avion aurait pu tenir 12 heures en l'air en affinant les trajectoires de vol. L'équipe envisage déjà de modifier le modèle la saison prochaine pour obtenir un vol sur plusieurs jours. Le record à battre dans la catégorie est de 81 heures.

Le cahier des charges était simple : Type F5J et avec un maximum de cellules solaires, petit budget et beaucoup d'imprimante 3d.

Franck A. nous a donné un gros coup de pouce pour l'aérodynamique sur Predim Rc (merci !!!) et nous avons bossé jour et nuit sur 4 mois.

Avec 2 mois de retard nous avons fait un vol le 2/9/16 de 6h50 258 km sur notre terrain, la météo était moyenne et le soleil de septembre déja bas et voilé.

Nous avons fait une première vidéo qui résume la construction et le vol : https://youtu.be/ykmUDXaptY4

Le modèle :

4,10 m d'envergure

3.6 kg

4S li-ion 7800 mah soudés in the garage

48 cellules

structure d'aile avec nervures imprimées 3D, longeron carbone.

Pour la suite, nous allons optimiser ce modèle cet hiver, notamment sur la masse, ou si nous avons le budget remonter un modèle plus grand pour faire un vol continu sur plusieurs jours... le rêve!

Yves Galante

Le règlement UFOLEP Sam-Clap de l'ÉLASTIBOAT

38. ÉLASTIBOAT

38.1 - LES BATEAUX :

Sont admis à participer, tous les bateaux :

- non radio commandés,
- naviguant en surface,
- propulsés par un moteur à cordon élastique.
- construits obligatoirement par le concurrent (les modèles autres ne seront pas admis à participer.)
- dont les dimensions lui permettent de naviguer dans une gouttière de 120mm de diamètre.







Photos Jean-Paul Thebault

38.2 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

Avant le premier passage, chaque bateau est discrètement et joliment numéroté par les juges. Le numéro est reporté sur la fiche de notation et vérifié à chaque passage. Chaque bateau doit effectuer plusieurs parcours dans un canal de 4 m de longueur réalisé à l'aide d'une gouttière PVC de 120 mm de diamètre. Ces parcours sont chronométrés. Afin de permettre aux concurrents d'effectuer un grand nombre de parcours officiels et d'entraînement, il est demandé au comité départemental organisateur de

prévoir la mise en place de plusieurs canaux identiques permettant de faire concourir plusieurs modèles à la fois.

38.3 - DÉPART DES MODÈLES :

Les bateaux sont orientés et lâchés par le concurrent lui-même. Il est interdit de les pousser.

38.4 - NOMBRE DE PARCOURS OFFICIELS À EFFECTUER :

Le nombre de parcours officiels à effectuer (5 au minimum) est fixé, dès l'accueil, par les organisateurs en fonction du nombre de concurrents inscrits et des conditions locales.

38.5 - DÉFINITION DE L'ESSAI NON CONCLUANT (OU FAUX DÉPART) :

Est considéré comme faux départ toute tentative au cours de laquelle : l'élastique casse, le bateau est bloqué par un objet se trouvant sur son passage. En cas de faux départ au premier essai, le concurrent est autorisé à effectuer immédiatement une seconde tentative. Si celle-ci échoue, le parcours est noté "0". 38.6 - NOTATION : 38.6.1 NOTE STATIQUE :

La notation se fait sur 20 points. Elle est effectuée avant le début du concours par le jury de notation statique défini au paragraphe 38.8.1. Les concurrents doivent présenter leurs réalisations à l'heure et au lieu fixés et clairement affichés par le comité organisateur pour la notation. En cas d'absence injustifiée, le commissaire officiel porte la note zéro sur la fiche de notation. Chaque bateau sera accompagné d'une fiche portant son nom et ses caractéristiques ainsi qu'une photo. Sur cette fiche figureront aussi la désignation de son club et du département d'origine. Des documents peuvent être présentés par le concurrent. Le jury peut lui demander des précisions.

Les critères suivants sont pris en compte dans la notation :

- 1- Type de construction (d'après un plan, une documentation, un modèle original créé par le constructeur).
- 2- Type de propulsion élastique : sa qualité de construction et son originalité.
- 3- Accastillage (fabriqué ou acheté) et réalisations originales pour les modèles de fiction.
- 4- Réalisme de la maquette (réalisme des superstructures, respect de l'échelle). Ce contrôle est uniquement visuel.
- 5- Finition : qualité de la finition (surfaces, peintures) et effets contribuant au réalisme, par exemple : aspect "sortie du chantier" ou aspect "en travail"). A l'issue de la notation statique, les fiches individuelles de notation sont renseignées. Il doit y figurer les coordonnées du concurrent et du bateau qu'il utilise.

38.6.2 NOTE DE PARCOURS:

Un premier classement est établi en tenant compte de la somme des 3 meilleurs temps de chaque concurrent. Ce classement permet d'attribuer une note sur 80 pour les « Adultes » et 100 pour les « Jeunes » selon le barème ci-dessous : 1 er : 80 / 100 6ème : 55 /75 11ème : 38 /58 16ème : 33 /53 2 ème : 75 /95 7ème : 50 /70 12ème : 37 /57 17ème : 32 /52 3 ème : 70 /90 8ème : 45 /65 13ème : 36 /56 18ème : 31 /51 4 ème : 65 /85 9ème : 40 /60 14ème : 35 /55 19ème : 30 /50 5 ème : 60 /80 10ème : 39 /59 15ème : 34 /54 etc.

38.7 - CLASSEMENT:

Pour les « Adultes », le classement final est établi en fonction du nombre total de points obtenus par chaque concurrent (note statique + note de parcours). En cas d'ex-æquo aux trois premières places, les bateaux concernés sont départagés par les temps des parcours non pris en compte dans la notation. Si, à l'issue de cette notation, des ex-æquo subsistent, le critère de l'âge sera utilisé (du plus jeune au plus vieux). Pour les jeunes, le classement est établi sur la note de parcours, la note statique permettant le départage des ex-æquo. Une récompense est remise au bateau ayant obtenu la meilleure note statique.

38.8 - JURY:

38.8.1 - Notation statique : Le jury, composé d'un minimum de trois personnes nommées par la CNS avant le critérium procède à la notation statique des modèles concourant en maquettes, ligne droite, pop-pop et élastiboat. Un concurrent ne peut pas faire partie du jury de notation statique. Si exceptionnellement cela devait arriver, il ne pourrait pas participer à la notation de son modèle. Le jury se réunit, de préférence avant le début du concours, à l'heure et au lieu fixés par le comité organisateur, afin de procéder à la notation statique des modèles. Le jury ne tient pas compte du pourcentage de participation à la construction du concurrent présentant le modèle. Ce pourcentage P% est pris en compte numériquement lors du calcul des résultats selon la formule : note/2 + (note/2 x P%) pour les Jeunes et note x P% pour les Adultes.

38.8.2 – Notation des parcours : Le jury est composé du commissaire officiel et de deux juges. Le commissaire officiel veille au respect de l'ordre de passage, recueille et vérifie les fiches de notation individuelles. Il pourra être fait appel aux concurrents eux-mêmes pour remplir, à un moment donné, le rôle de juge.

Règlement rédigé le 2 septembre 2016 par Jean-Pierre Cayet

Voitures RC : les catégories



- La plus représentée reste le **buggy TT**, qui se décline sous différentes échelles (1/18e, 1/10 et 1/8 pour les plus représentées).
- C'est également la catégorie qui dispose de plusieurs compétitions officielles.
- Véhicules orientés sur le « bash ». Ce terme englobe principalement toutes les pratiques plus libre, hors des pistes classiques, dans les bois, les champs.
- Catégorie hybride entre ces 2 premières, offrant un confort d'utilisation et une facilité de pilotage accrue. Ce sont les **Truggy**
- Il existe une dernière catégorie avec les **Short-Course**, qui sont des copies de camions très présents aux Etats Unis, mais ce n'est pas l'objectif de cet article.

Les différentes catégories :

Premièrement, nous avons les **Monster Truck (MT).** Ce sont des véhicules très gros, avec des roues surdimensionnées, qui disposent d'une très bonne garde au sol et qui sont notablement plus larges. Leur conception est adaptée à leur fonction première qui est du franchissement et une possibilité d'accéder aux terrains les plus accidentés.

Ensuite vient le TT dit **«Buggy»**. Sa garde au sol est beaucoup plus restreinte (environ 2 à 3 cm du sol). Ces véhicules sont taillés avant tout pour les courses et les sauts mais sans que cela ne se fasse au détriment de sa maniabilité et sa vivacité. Ce sont des véhicules particulièrement agiles et vifs mais qui ne supportent pas des terrains trop défoncés.

C'est donc une catégorie faite pour tourner sur des pistes prévues à cet effet en général, avec des sauts, des tracés techniques, permettant de tirer le meilleur de leurs spécificités.

C'est LE modèle le plus utilisé en compétition.

En dernier vient le **Truggy**. Il s'agit d'un mix entre le buggy et le MT.

Pour faire simple, nous dirons que c'est tout simplement un châssis de TT revu en longueur avec généralement des trains proches de ceux des MT (donc plus large). Ses roues sont plus grosses que celles des TT mais plus petites que les MT. La garde au sol est généralement proche de celle des TT malgré l'impression que peuvent donner ces châssis.

De par sa conception, le truggy est notablement plus lourd qu'un TT, mais ses dimensions le rendent moins limités sur des pistes abîmées, avec des trous, etc.

Pour ce qui est du comportement spécifique de ce truggy, nous avons demandé leur avis à plusieurs pilotes du club qui pratiquent les deux disciplines pour avoir leur opinion.

Micka et Rémi : « Au niveau du pilotage, le truggy est plus facile car il accepte plus facilement les erreurs de pilotage. Il est aussi beaucoup plus réactif tant sur l'accélération que pour le freinage en l'air. Ses grosses roues lui confèrent une meilleure inertie ».

Fred: «Effectivement, le truggy est plus incisif et plus facile à piloter qu'un buggy».

Je pense néanmoins qu'il est préférable de commencer par le buggy qui demande plus de finesse dans son pilotage et qui est une excellente école technique. Cela permet de prendre de bonnes habitudes pour la suite qui seront profitables au moment de changer de catégorie. Le Truggy étant

plus permissif, il n'impose pas de rouler en finesse et avec de la technique car bien souvent, on profite de son aspect massif et de sa puissance pour compenser nos faiblesses par des passages en force. Mais le truggy reste du pur bonheur !!!



Petit comparatif visuel...

De gauche à droite : buggy (Techno EB48) / hybride créé à partir d'un châssis et trains de truggy mais avec des roues de buggy et enfin à droite, le truggy nettement plus imposant (Truggy Techno ET48).

David Christin

Toujours zen, Claude était une force vive du M.C.S.



Nul n'est besoin d'être volubile pour être efficace. C'était le cas pour notre ami **Claude Tomassone**, qui a rejoint, toujours trop tôt, le paradis des modélistes.

Né à Homécourt (54), le 30 juin 1939, Claude entre à la section C.L.A.P. de sa commune dès ses 15 ans, club où il était assidu et actif.

Puis les années passant, il rejoignait le « **Model's Club Stainois** », le club de modélisme d'Étain.

Comme à son habitude, il s'investissait et devenait, comme le soulignent ses camarades et amis : « un pilier pour le club ». Depuis les années 80 à 2012, il occupait les postes de trésorier, de secrétaire et gérait, entre autres, l'entretien du terrain du club. Il était, dès l'aube, sur la tondeuse pour permettre d'avoir une très belle aire gazonnée. C'est la maladie qui devait l'empêcher de continuer.

Claude savait associer son travail dans la sidérurgie avec ses fonctions au sein du club, la mise en route du site pour le **Model's Club Stainois**, ainsi que l'encadrement de la jeunesse de la section, tant dans la construction que dans l'école de pilotage et diverses animations d'encadrement dans le modélisme. C'était au début avec l'aérien, puis c'était avec le naval. Les jeunes aimaient bien cet homme calme, discret, sociable et très ouvert. Il était de toutes les rencontres amicales et concours, de toutes les expositions, de toutes les actions comme le Téléthon, ... avec sourire, il était toujours partant.

Sa curiosité et son ouverture d'esprit lui permirent de pratiquer l'avion, le planeur, la maquette navigante, le voilier, puis l'hélicoptère et le multirotors, avant de découvrir le géocaching.

Grand ami d'une autre « icône » du modélisme lorrain : Albert Desroche, dit « Bébert », notre sympathique Claude nous a quitté ce 17 novembre 2016 et laisse un grand vide au sein de la famille C.L.A.P. et du modélisme lorrain en général. Nos pensées vont à son épouse, ainsi qu'à sa famille. Bon vent Claude!

Didier Jacquelin





Compte rendu de la réunion annuelle FFMN - UFOLEP Sam-Clap

Salon Nautique Paris, jeudi 8 décembre 2016

Présents :

FFMN: Jean-Pierre Cusset, Robert Demangeon, Serge Ducruit

UFOLEP: Guy Aillaud, Marc Barruel, Georges Roche

- Réagir unanimement entre fédérations devant la baisse des pratiquants

Guy Aillaud confirme le constat que nos plans d'eau accueillent de moins en moins de participants à nos rencontres.

Il serait donc bien de proposer aux modélistes des manifestations regroupant nos instances organisatrices, par exemple une régate lle-de-France organisée par nos deux fédérations et pourquoi pas demander sa participation à la FFV.

Marc Barruel, responsable modélisme naval pour l'UFOLEP lle-de-France propose que la section modélisme de l'Union Sportive Fontenaysienne soit le club soutien de ce premier événement qui pourrait se dérouler sur le plan d'eau de la base de loisirs de Créteil (94) le week-end du 24 et 25 juin 2017 (un seul jour, choix en fonction des disponibilités).

Il serait souhaitable de profiter de cet événement pour demander aux clubs d'exposer leurs maquettes et pourquoi pas d'avoir des moments de démonstration de certains modèles exceptionnels.

Serge Ducruit souhaite que de tels événements soient régulièrement organisés afin de fédérer les pratiquants et d'échanger sur nos pratiques modélistes (très proches entre la FFMN et l'UFOLEP depuis la signature de notre convention).

Un rapprochement avec la FFV est souhaitable, il est toutefois rappelé la spécificité de cette entité : la voile radiocommandée avec pour motivation essentielle la pratique compétitive de haut niveau avec du matériel le plus souvent très sophistiqué.

- Évolution des règlements.

La FFMN comme l'UFOLEP s'aligne sur la réglementation Naviga.

Guy Aillaud demande à ce que nous soyons informés des éventuelles modifications car le Sam-Clap UFOLEP n'est pas en relation directe avec les décideurs de cette instance.

La FFMN n'a eu aucun changement dans ses règlements en 2016.

Georges Roche rappelle qu'à l'UFOLEP l'interdiction d'utiliser des accus Lipo comme alimentation des récepteurs radio en voile rc est dans les règlements, ce qui n'est pas le cas à la FFMN. Décision est donc prise de s'aligner sur la FFMN et de supprimer cet alinéa.

- L'élastiboat

Une nouvelle discipline est apparue dans les règlements UFOLEP : la compétition de bateaux propulsés par des moteurs à élastique. Ces modèles simples et peu coûteux sont essentiellement réalisés par des enfants en activités péri-scolaires.

Des compétitions sont ensuite organisées dans des gouttières de 4 mètres, identiques à celles utilisées pour les rencontres de Pop-Pop.

- Projet Modélisme avec HandiSport et HandiLigue

L'UFOLEP en collaboration avec l'IRIT (Institut de Recherche Informatique de Toulouse) travaille sur un projet d'adaptation de modules informatisés permettant le pilotage de modèles réduits navigants pour des modélistes handicapés moteur. Ce projet vise à accueillir des modélistes handicapés dans nos rencontres compétitives. Le but étant de constituer des équipes mixtes handicapés – valides qui participeraient par exemple à des régates où les partenaires alterneraient le pilotage du même modèle. Cette expérience s'est déjà faite avec du matériel classique, mais l'objet de l'IRIT est de réaliser des commandes accessibles à des pratiquants ayant un lourd handicap.

Plus ce projet sera médiatisé, plus les demandes d'aides financières permettant cette recherche pourront se concrétiser.

Serge Ducruit rappelle la régate de Sceaux (92) où une première expérience organisée avec HandiSport avait été une réussite. Cette technologie permettra d'intégrer un nouveau public demandeur à nos manifestations modélistes. Georges Roche qui suit le projet fera remonter les avancées au niveau national.

- Formation de juges voile rc.

Le nombre de juges voile rc est trop réduit pour faire face aux demandes. Afin de combler cette pénurie la FFMN propose d'organiser une cession de formation courant 2017. Comme par le passé, les candidats UFOLEP pourront suivre cette formation.

Le secrétaire de séance :

Georges Roche